

Soleil : mode d'emploi

L'Institut National du Cancer lance une nouvelle campagne

Dans le cadre du plan de mobilisation nationale contre le cancer, l'Institut National du Cancer renforce sa mobilisation pour la prévention des cancers de la peau et se donne pour objectif de contribuer progressivement à une attitude plus raisonnable face au soleil. C'est dans cette perspective qu'il lance cet été un « mode d'emploi du soleil » et une nouvelle campagne nationale de prévention centrée sur la promotion des gestes à accomplir pour se protéger et protéger ses enfants du soleil.

Un nombre de cancers en hausse ...

Les cancers de la peau sont de plus en plus fréquents en raison notamment de l'évolution des habitudes d'exposition au soleil. **L'incidence du mélanome a triplé en vingt ans** et représente aujourd'hui plus de 7000 nouveaux cas par an. Les traitements du mélanome à un stade évolué étant peu efficaces, les mesures de protection contre le soleil et la détection précoce sont les seules actions susceptibles de faire diminuer la mortalité.

L'incidence des autres cancers cutanés (basocellulaires et spinocellulaires) est estimée à plus de 50 000 nouveaux cas.

...Un dispositif de sensibilisation complet

Le dispositif mis en place par l'INCa repose sur :

- un « code » déclinant l'ensemble des précautions à adopter baptisé « Soleil : mode d'emploi ».

Conçu sur la base des recommandations qui font consensus parmi les experts, il est composé de 5 pictogrammes qui illustrent chacun une attitude à adopter pour bien vivre avec le soleil.

- Eviter de s'exposer au soleil entre 12h à 16h ;
- Rechercher l'ombre le plus possible ;
- Se couvrir avec un tee-shirt + un chapeau à larges bords + des lunettes de soleil ;
- Appliquer de la crème solaire d'indice 30 minimum et renouveler régulièrement l'application ;
- Protéger tout particulièrement les enfants et les adolescents.

soleil : mode d'emploi



Évitez le soleil
de 12h à 16h



Recherchez
l'ombre



Couvrez-vous



Renouvelez
souvent



Peaux jeunes
= peaux fragiles

L'objectif est ainsi de rappeler à tous que la crème solaire ne suffit pas à se protéger du soleil, mais que seule la combinaison d'un ensemble de précautions garantit une protection optimale. Ce « code de la protection solaire » sera conservé d'une année sur l'autre et sera **le fil rouge de toutes les actions de prévention du risque solaire**, afin de capitaliser sur son impact à long terme et d'en faire un élément de cohérence du discours véhiculé par les différents acteurs sur cette thématique.

- une campagne d'affichage pour mettre fin à la "toast attitude"



Afin d'attirer l'attention du grand public sur le « mode d'emploi du soleil », l'INCa lance cet été, une grande campagne d'affichage qui présente la solution permettant d'en finir avec la « Toast attitude ». Cette campagne, qui a pour objectif de surprendre et d'interpeller le grand public, dénonce ainsi l'attitude risquée qui consiste à se faire « griller » au soleil. Ce comportement est symbolisé par un toast brûlé mis en scène dans différentes situations pour caricaturer les mauvaises habitudes face au soleil.

Composée de 4 affiches illustrant chacune une situation différente (la plage, un enfant faisant un château de sable, la sieste à l'ombre et la randonnée), la campagne débutera le 4 juillet 2006 et se poursuivra jusqu'à la fin du mois d'août.

- une campagne presse

Diffusée du 17 juillet au 17 août dans huit titres de presse magazine (Elle, Gala, Voici, Public, Closer, Paris Match, VSD, l'Equipe mag), cette campagne reprend les 4 visuels des affiches. Ce dispositif en presse magazine est complété par l'intégration de bandeaux « Soleil mode d'emploi » à proximité des prévisions météo de quotidiens nationaux (Le Figaro, Libération et Le Parisien/Aujourd'hui en France) et du journal gratuit 20 Minutes, du 6 juillet au 26 août.

- un site internet dédié : www.e-cancer.fr/soleilmodedemploi



Mis en ligne dès le 20 juin 2006, ce site permettra notamment de retrouver tous les éléments de la campagne, ainsi que des informations sur les cancers de la peau et les mesures de protection solaire recommandées.

- un dépliant d'information grand public



Ce dépliant édité à 2 millions d'exemplaires sera diffusé auprès des réseaux en affinité avec la thématique (dermatologues, pédiatres, pharmaciens, mairies, offices de tourisme, campings, piscines, clubs de plages, villages vacances, péages d'autoroutes...). Il a été réalisé en collaboration avec la Société française de dermatologie et le Syndicat national des dermato-vénérologues.

- une affichette (deux modèles)



Une affichette A3 reprenant les visuels de la campagne d'affichage sera diffusée dans les mêmes réseaux que le dépliant d'information.

- **des actions de proximité sur les plages**

Une association à la tournée des plages « L'été Française des Jeux - RTL » permettra à l'INCa de relayer le message de prévention « en situation » sur le terrain dans 21 villes du littoral français du 12 juillet au 15 août (animations et jeux autour du « soleil : mode d'emploi », banderole aérienne au dessus des plages, messages radio sur RTL tout au long de l'été...).

- **un ensemble de partenariats**

L'INCa s'est associé à différents partenaires pour rendre visible le « soleil : mode d'emploi » dans tous les contextes en affinité avec la thématique.

Les visuels de la campagne sont disponibles sur : www.e-cancer.fr/soleilmodedemploi

Contacts presse :

- Sophie Decroix - INCa Tel. 01 41 10 14 44 / 06 29 99 20 79
Email : sdecroix@institutcancer.fr
- Roxane Philippe - TBWA Corporate Tel. 01 49 09 27 17
Email : roxane.philippe@tbwa-corporate.com